

Commune de FRAILLICOURT

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 16 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Catherine VICET.

Présents : Mme Catherine VICET – Mr Stéphane BERTRAND – Mr Stéphane LORIETTE - Mr Bernard LABART – Mme Ghislaine JUPIN - Mr JUMEAUX Jérémie - Mme VERMEULEN Sarah - Mr Joël PATTYN.

Absents excusés : Mme Laurence ANDRIOT - Mr LESUR Benjamin - Mme Evelyne FLEURY.

Secrétaire de séance : Mr Bernard LABART

ORDRE DU JOUR :

- 1) Délibération projet d'installation d'horloge astronomique pour éclairage public
- 2) Tarif salle des fêtes
- 3) Projet travaux : logement, ancienne école et mairie
- 4) Organisation du 14 juillet 2023
- 5) Fête 2023
- 6) Projet de la commission fêtes et cérémonies
- 7) Informations et questions diverses

1) TRAVAUX NEUFS D'ECLAIRAGE PUBLIC RÉALISÉS PAR LA FDEA : pose d'horloge astronomique

Madame Le Maire présente le Conseil Municipal les travaux d'éclairage public pour la pose d'horloges astronomiques.

La participation financière provisoire s'élève à :

Total des travaux HT :	3 216,54 € HT
Subvention de la FDEA (80 % du montant HT)	2 573,23 € HT
MONTANT DE LA PARTICIPATION COMMUNALE	643,31 € HT
Montant de la TVA	643,31 € HT
MONTANT A REGLER PAR LA COMMUNE A LA FDEA (montant éligible au FCTVA)	1 286,62 €
MAITRISE D'OEUVRE A REGLER PAR LA COMMUNE	160,83 €

Après Avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les travaux de la FDEA pour la pose d'horloges astronomiques ainsi que la participation provisoire.

2) TARIF SALLE DES FETES

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une mise à jour sur les tarifs de locations de salle des fêtes doit être réalisé :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, fixe à l'unanimité les tarifs de location de la salle des fêtes à compter de l'année 2023 comme suit :

- Cérémonie avec repas pour familles extérieures : 240 €
- Cérémonie avec repas habitants du village : 155 €
- Association hors village pour repas : 155 €
- Obsèques café personnes extérieures : 60 €
- Obsèques café habitants du village : 30 €
- Cérémonie vin d'honneur personnes extérieures : 90 €
- Cérémonie vin d'honneur habitants du village : 60 €
- Location à but lucratif personnes extérieures : 110 €
- Location à but lucratif habitants du village : 80 €

3) PROJET TRAVAUX LOGEMENT, ANCIENNE ECOLE ET MAIRIE

Le projet avance doucement. Une réunion avec l'architecte et la communauté de communes des crêtes préardennaises aura lieu ce mardi 20 juin 2023.

4) ORGANISATION DU 14 JUILLET

Le rassemblement aura lieu à 14h00 devant la salle des fêtes.

Dépôt de gerbe de fleurs et vin d'honneur.

Tombola pour les dames. (budget de 400 €)

Jeux et lots pour les enfants présents et participants aux jeux. (budget de 350 €)

5) FETE 2023

Le Bal sera assuré par Jérémie Clin. Le dimanche après-midi, animation de variétés françaises. La buvette sera assurée par le café le Saint Christophe de Rocquigny. Manège et boutiques. Messe des défunts le lundi.

4) PROJET DE LA COMMISSION FETES ET CEREMONIES

Proposition d'une boîte à livres sous le porche de la salle des fêtes. L'armoire pourrait être peinte par les enfants volontaires de la commune.

Une date sera proposée pour faire cet atelier sous le préau de l'école.

Faire une vidéo de la salle des fêtes pour mettre sur le site de la commune ainsi que les tarifs de location de la salle.

5) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

L'ordinateur portable de la mairie est installé

L'invitation de l'inauguration des éoliennes est annulée et reportée à une date ultérieure.

Suite à plusieurs problèmes, la friterie ne s'installera plus sur la commune.

Des poteaux seront installés devant le monument aux morts.

2 récupérateurs de pluies sont commandés avec la communauté de communes des crêtes préardennaises.
Une partie est subventionnée (40%) par la région.

Mme JUPIN Ghislaine : La haie au stop est à tailler car danger. Pas de visibilité.
Réponse : Le nécessaire sera fait

SEANCE LEVEE A 21h45.

Le Maire,
Catherine VICET



Les Conseillers,

Le secrétaire de séance, Mr Bernard LABART